



LL. D. Doctorat en droit Innovation, science, technologie et droit

Admission à l'automne (fin août)

Date limite pour présenter une demande d'admission

1^{er} février

*Les séminaires de ce programme
sont offerts en français et en anglais.*

*Upon permission, students may
write their dissertation in a language
other than French.*

Prof. Pierre Larouche

Directeur de programme

Pour plus de renseignements

droit.umontreal.ca

info-droit@umontreal.ca



L'option doctorale se caractérise par une offre de cours permettant aux étudiants de réfléchir aux enjeux légaux, réglementaires et éthiques de l'innovation, de la science et des technologies dans des domaines variés, incluant les biotechnologies et les sciences médicales, les technologies de l'information, les ressources naturelles et l'environnement.

Une approche théorique et appliquée

L'enseignement est dispensé dans des perspectives théoriques et appliquées par l'entremise d'interventions de professeurs et de professionnels de haut calibre. À cela s'ajoute l'opportunité de réaliser des stages au sein d'organisations publiques et privées au Canada et à l'étranger.

L'internationalisation et le droit comparé

Grâce au soutien de ses partenaires étrangers et du réseau international de la Faculté de droit, l'option doctorale est marquée du sceau de l'internationalisation et du droit comparé. Chaque année se tiendra une école d'été à l'intention des étudiants du programme dans une université partenaire. Des professeurs invités en provenance de l'étranger viendront enrichir la perspective de droit comparé.

Le doctorat est essentiellement un programme de recherche fondamentale approfondie. Les activités pédagogiques sont orientées vers l'élaboration du projet de thèse de l'étudiant. Les étudiants profitent des compétences de spécialistes de tous les grands secteurs du droit. La codirection, assurée par deux professeurs, est assez fréquente, car elle permet de faire appel à des expertises complémentaires.

La Faculté de droit de l'Université de Montréal se distingue des autres grandes facultés de droit par une combinaison unique du pluralisme intellectuel et de la recherche à la fine pointe menée par les professeurs et des étudiants des cycles supérieurs dans divers domaines du droit et d'un milieu culturel véritablement diversifié. Montréal est la ville idéale pour en apprendre davantage sur les deux grandes traditions juridiques que sont le droit civil et la common law, et la Faculté de droit de notre Université est un chef de file mondial en cette matière. Sans compter que Montréal compte annuellement parmi les 10 villes étudiantes les plus prisées depuis 2015 (QS Best Student Cities)! Venez donc découvrir, tout en étudiant en anglais dans une université francophone, une ville dynamique qui combine histoire autochtone, française, et anglaise à une ouverture résolument contemporaine aux enjeux internationaux.



La Faculté de droit de l'Université de Montréal, c'est aussi ...

Un campus en phase avec son environnement, niché sur le Mont-Royal et qui s'étend sur 65 hectares de verdure, de rues et de sentiers.

Une association d'étudiants aux études supérieures dynamique, des cliniques juridiques actives, des installations sportives, et bien plus ...



De la thèse à la carrière

La solide scolarité jointe à la rédaction d'une thèse de doctorat fourniront aux étudiants des atouts pour entamer une carrière en milieu universitaire comme chercheur et professeur, ainsi qu'en consultation ou à titre d'expert au sein d'organisations privées et publiques.

Critères d'admission

- Excellent dossier académique;
- LL. M. de l'Université de Montréal ou équivalent;
- Moyenne cumulative au 2e cycle d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent;
- Connaissance suffisante des langues française et anglaise.

Pour des renseignements sur les bourses

www.bourses.umontreal.ca

Pour des renseignements sur les frais de scolarité

registraire.umontreal.ca/droits-de-scolarite/couts-des-etudes

Charles Codère (Canada) Docteurant

De retour au Québec après des études de maîtrise en droit international de l'environnement en Europe, j'ai décidé d'appliquer au doctorat car je désirais m'orienter vers une carrière en recherche. J'ai choisi l'option doctorale « Innovation, science, technologie et droit » puisque mon projet de thèse sur le droit des changements climatiques s'enlignait parfaitement avec un des axes de recherche principaux de cette option, soit les enjeux légaux en lien avec l'environnement. L'offre de cours riche et variée, me permettant d'intégrer des connaissances interdisciplinaires à ma formation en suivant un cours de trois crédits au sein d'une autre faculté de l'Université, fut un autre facteur motivant mon choix.

Maintenant étudiant de deuxième année, je suis très heureux d'avoir choisi l'option « Innovation, science, technologie et droit ». Mes quatre premiers trimestres ont été ponctués de séminaires dynamiques menés par des professeurs chevronnés et de rencontres avec des doctorants passionnés provenant de partout dans le monde. C'est avec cet excellent bagage que je prépare maintenant la rédaction de ma thèse.



Suivez-nous!



FacDroitMontreal



Droit-umontreal